

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

Des agents sont là pour vous accompagner



Accueil, informations et orientation suivant votre situation

Accompagnement dans vos démarches administratives (APL, Carte grise, RSA, Impôts, permis de conduire, etc)



Mise à disposition de postes informatiques, internet et accès à des imprimantes et scanners

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les permanences dans votre France Service

En complément de l'accompagnement aux démarches administratives, la France Services Côtière et Plateau accueille également des permanences (gratuites) dans ses locaux :

Centre ressources Ecrits 01

Diagnostic pour progresser en langue française : oral, écrit ou sur le numérique.

Quand ?

Le jeudi, une fois par mois
(sur rendez-vous, merci de contacter directement France Services Côtière et Plateau)

Union départementale des associations familiales de l'Ain (Udaf 01)

Point conseil budget : information, diagnostic, conseil, accompagnement pour faire face à une situation financière difficile, anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle, améliorer la gestion du budget...

Quand ?

Selon les demandes
(sur rendez-vous, merci de contacter directement France Services Côtière et Plateau)

Caisse d'allocations familiales (CAF)

Quand ?

Sur Rendez-vous via CAF.fr : Permanence avec les conseillers de la CAF de l'Ain tous les vendredis (sauf vacances scolaires).

Point Justice :

Pour obtenir des informations sur les intervenants juridiques et être orienté(e) vers les permanences locales du Point Justice.

Conciliateur de justice

Auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

Quand ?

Le jeudi après-midi, une fois par mois
(sur rendez-vous, à prendre sur conciliateurs.fr)

Avocats et commissaires de justice

Exemples de conseils proposés : litiges, de toute nature, entre particuliers, contentieux locatifs, litige dans le domaine de la construction, problème de voisinage, pension alimentaire impayée, exécution de jugements et de toutes décisions de justice, recouvrement de créances, rupture de PACS...

Quand ?

- **Permanence avocat :**
Le 3^{ème} mercredi de chaque mois (sauf vacances scolaires) uniquement le matin à partir de 9h, sans rendez-vous, conseil gratuit
- **Permanence commissaire de justice :**
Le 3^{ème} mercredi de chaque mois uniquement le matin à partir de 9h, sans rendez-vous, conseil gratuit

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)

Accès au droit (droit de la famille, du travail, des étrangers, droit des proches aidant.e.s, démarches et procédures)

Quand ?

Le 1^{er} jeudi matin de chaque mois sur rendez-vous au 04 74 22 39 64

Votre France Services Côtère et Plateau c'est aussi ça :



Mise en relation avec les organismes partenaires,

espace de confidentialité à disposition, permanences pour la gestion du budget, avocats, maîtrise de la langue française... et bien d'autres à venir !

Un réseau de partenaires :



Votre France Services Côtère et Plateau vous accueille

- 📍 04 rue Honoré de Balzac à Saint-Maurice-de-Beynost
- ✓ 04 87 34 05 70
- ✉ franceservices@cc-miribel.fr

Horaires :

- Lundi : 8h45-12h / 14h00-18H30
- Mardi : sur rendez-vous
- Mercredi : sur rendez-vous le matin / 14h00-18h00
- Jeudi : 8H45-17h15 non stop
- Vendredi : 8h45-12h30 / sur rendez-vous l'après-midi

Au 2ème trimestre 2025, la France Services déménage !



France services

France Services Côtère et Plateau

FORMATION, EMPLOI, RETRAITE



LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER



ÉTAT CIVIL ET FAMILLE



SANTÉ



BUDGET



JUSTICE

